



Transports

Les Exemples à Suivre

Régions
Auvergne
et PACA

Liaison de transport combiné route-fleuve entre Cébazat et Fos-sur-mer Klinzing-Plane - Volvic

Pourquoi agir ?

Dans le secteur du transport de marchandises, le ferroviaire, le fluvial et le cabotage maritime constituent les modes alternatifs ou complémentaires au transport routier. Le transport combiné permet de combiner deux de ces modes avec le transport routier. Face aux enjeux environnementaux et économiques (coût du carburant), il représente une solution intéressante pour les professionnels, (chargeurs et transporteurs). Il est en outre vivement encouragé, en France, par les mesures qui ont été décidées lors du Grenelle de l'environnement en décembre 2007.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) aide et accompagne les entreprises qui souhaitent mettre en oeuvre des démarches de transports plus durables visant une meilleure efficacité énergétique et la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂, principal gaz à effet de serre responsable du changement climatique).

Dès lors, le réseau des acteurs se mobilise et s'organise : les transporteurs, les chargeurs et les opérateurs définissent et mettent en oeuvre de nouveaux modes d'acheminement des marchandises sur des liaisons nationales ou internationales.

Tel est par exemple le cas de la société des eaux minérales de Volvic (groupe Danone) qui achemine sa production destinée à l'Asie en utilisant une liaison de transport combiné route-fleuve entre son usine de Volvic et le port maritime de Fos-sur-mer.

La plupart des marchandises destinées à l'Asie transitent ainsi désormais par le fleuve Rhône, entre Lyon et Fos-sur-mer, soit une distance de 320 kilomètres parcourue à une vitesse moyenne de 10 km/h.

La liaison fluviale est assurée quatre fois par semaine au départ du port fluvial de Lyon Edouard Herriot et offre aux chargeurs une fiabilité en terme de délais quasiment parfaite (97 %).



Entreprises

- Volvic (chargeur)
- Transports Klinzing (transporteur)
- STTI (opérateur)
- Plane Logistique (logisticien)

Coûts

- Coût de revient 10 % inférieur au coût d'un scénario exclusivement routier.
- 1,3 millions d'euros d'investissement pour l'achat de matériels dédiés (remorques).

Bilan environnemental en chiffres

- 378 tonnes d'équivalents CO₂ évitées par an.
- 16 % d'économies d'émissions de gaz à effet de serre par rapport au scénario purement routier.
- 2 350 camions évités sur les routes par an.
- 141 900 litres de gazole évités par an.

Date de mise en oeuvre

- lancement : 2005

Présentation et résultats

La société auvergnate des eaux minérales de Volvic achemine sa production par la route jusqu'à l'entrepôt du logisticien Plane Logistique qui est localisé à Cébazat, près de Clermont-Ferrand. Les marchandises sont alors transférées dans des containers qui sont transportés par la route jusqu'au port fluvial de Lyon Edouard Herriot, soit un trajet total de pré-acheminement d'environ 2 heures 30. Les containers sont ensuite chargés à bord de barges qui descendent le fleuve Rhône jusqu'à Fos-sur-mer, où ils sont transbordés sur des navires à destination de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

Le coût de cette solution de transport combiné route-fleuve est inférieur de 10 % au coût d'un scénario intégralement routier. Par ailleurs, les bénéfices en terme d'impact environnemental sont très nets. Avec un total de 16 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins par rapport à un scénario purement routier, on estime les économies annuelles à 378 tonnes d'équivalents CO₂, 2 350 camions et 141 900 litres de gazole. Sur le plan social, le transporteur Klinzing s'est développé et a embauché une quinzaine de salariés en deux ans.

Focus

Les bouteilles d'eaux minérales sont conditionnées et chargées sur des palettes dans des containers de 40'. Ces **containers sont spécialement conçus pour le transport de produits alimentaires** et répondent à des normes de qualité sanitaire très strictes (normes Danone). Ils sont ainsi vérifiés, contrôlés et préparés minutieusement avant chaque expédition.

Les matériels utilisés pour le transport fluvial sont des barges à ballast amovibles de 78 EVP (Equivalent Vingt Pieds) équipées de pousseurs. Ce système permet de conduire des barges déjà chargées et génère un réel gain de temps.

Enseignements

Une étroite collaboration entre le chargeur, le transporteur et l'opérateur de transport fluvial est indispensable.

La qualité, la sécurité, la régularité et la ponctualité du transport fluvial constituent des atouts essentiels qui compensent très largement sa lenteur par rapport à la route.

Les méthodes de travail du chargeur doivent s'adapter aux exigences du transport fluvial : les enlèvements de dernière minute ne sont plus possibles et les expéditions doivent être systématiquement programmées et anticipées.



Volvic achemine par le Rhône environ 95 % de ses flux destiné à l'export vers l'Asie

Facteurs de reproductibilité

L'augmentation du nombre de barges permettrait d'augmenter le nombre de rotations, ce qui constituerait deux avantages pour les chargeurs : l'augmentation des volumes transportables et une plus grande flexibilité.

L'amélioration des infrastructures fluviales et portuaires semble nécessaire pour éliminer les points de congestion, en particulier lors des passages d'écluses et des accès aux ports.

Pour en savoir plus

- consulter sur le site Internet de l'ADEME notre rubrique Exemples à suivre (www.ademe.fr/eas)
- consulter les publications de l'ADEME :
 - « Transfert modal de marchandises » réf 5217
 - « Transport combiné de marchandises, aides aux transporteurs et chargeurs » réf 4846 (www.ademe.fr/publications)
- consulter sur le site Internet de l'ADEME notre rubrique Transports (www.ademe.fr/transports)
- consulter le site Internet sur les transports combinés dédié aux professionnels (www.viacombi.fr) Vous pourrez y retrouver cet Exemple à suivre en plus détaillé

Délégation ADEME PACA
2 boulevard de Gabès - BP 139
13267 MARSEILLE Cedex 08
Tél : 04 91 32 84 44 Fax : 04 91 32 84 66
Mél : ademe.paca@ademe.fr

Délégation ADEME Auvergne
63 boulevard Berthelot
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 31 52 80 Fax : 04 73 31 52 85
Mél : ademe.auvergne@ademe.fr

Contacts

Plane Logistique
www.plane-transport.com

Transports Klinzing
valence.klinzing@wanadoo.fr

L'ADEME est un établissement public placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.